

Rapport Annuel 2017



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing



SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	6
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	7
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	8
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	8
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	10
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	10
2- PARTICIPATION	10
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	10
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	11
3- ACTIONNARIAT	11
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	11
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	12
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	13
C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ	13
6- LE TITRE EN BOURSE	14
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	15
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	16
9- CONTRÔLE DES COMPTES	17
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	17
A- LES RESSOURCES HUMAINES	17
B- LA POLITIQUE SOCIALE	17
11- LE CONTRÔLE INTERNE	18





I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal entièrement libérées.
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn
- ❖ Registre de Commerce : B1129231997
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000
- ❖ Site web : cil.fin.tn

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a connu au cours de l'année 2017 une amélioration importante au niveau de son rythme de croissance.

C'est ainsi que, les mises en force du secteur du leasing ont augmenté de 30,7% en 2017 passant de 1 862 MD en 2016 à 2 433 MD en 2017.

Dans ce cadre, la CIL occupe la quatrième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 12,8%.

L'encours financier des sociétés de leasing a connu une croissance de 22,3% et a atteint 4 085 à fin 2017 contre 3 339 MD à fin 2016 et 3 167 MD à fin 2015.

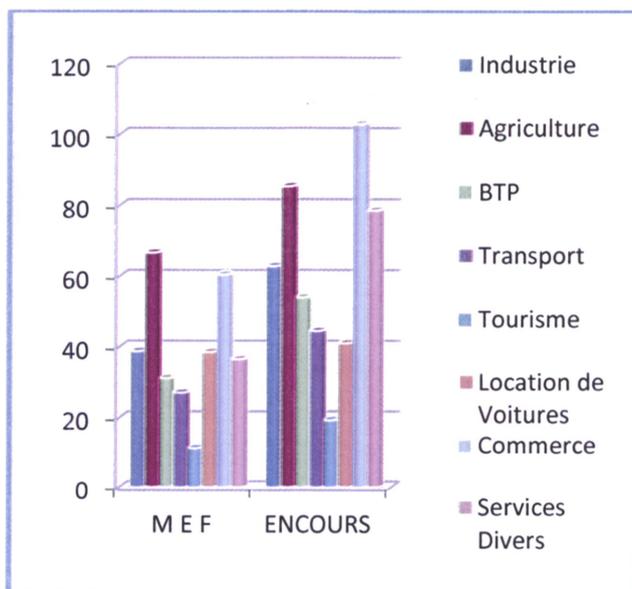


C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 310,6 MD au cours de l'année 2017 contre 229,3 MD au cours de l'année 2016, soit une augmentation de 81,3 MD (35,5%).

L'encours financier productif est passé de 407,9 MD à fin 2016 à 488,6 MD à fin 2017, soit une augmentation de 80,7 MD (20%).

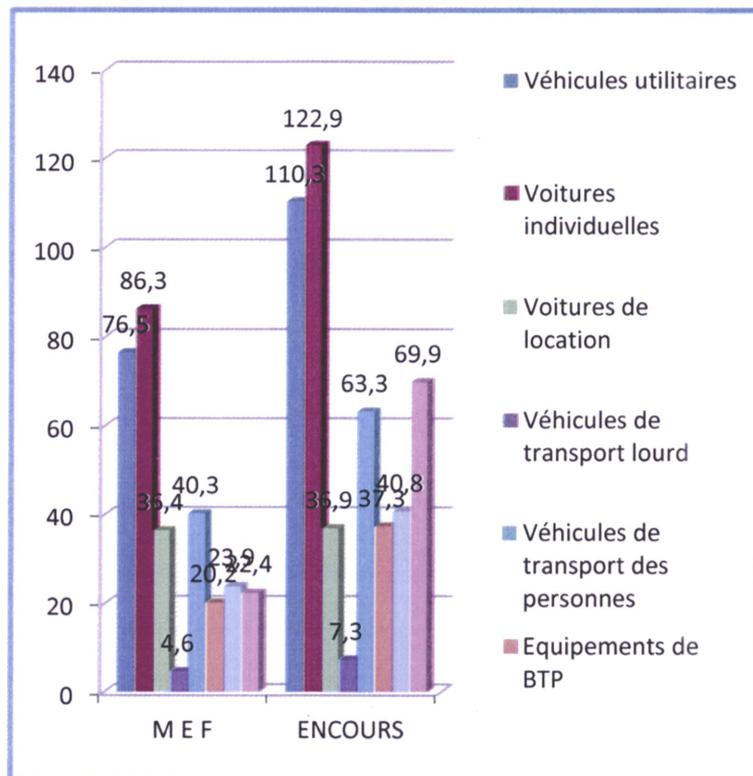
La répartition la CIL est la suivante :



Secteurs	MEF	ENCOURS
Industrie	38,8	62,9
Agriculture	66,7	85,4
BTP	31,1	54,1
Transport	27,0	44,6
Tourisme	11,4	19,4
Location de Voitures	38,5	41,0
Commerce	60,5	102,9
Services Divers	36,5	78,5
TOTAL	310,6	488,6



La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	MEF	ENCOURS
Véhicules utilitaires	76,5	110,3
Voitures individuelles	86,3	122,9
Voitures de location	36,4	36,9
Véhicules de transport lourd	4,6	7,3
Véhicules de transport des personnes	40,3	63,3
Équipements de BTP	20,2	37,3
Autres Équipements	23,9	40,8
Immobiliers	22,4	69,9
TOTAL	310,6	488,6

D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2017, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	TOTAL
Créances courantes	478 491	1 461	10 384	-3 136	487 200
Créances classées	15 618	0	19 187	-399	34 406
Engagements hors bilan	19 055	0	0	0	19 055
TOTAL	513 164	1 461	29 571	-3 535	540 661

Le total des engagements de la CIL est passé de 455,3 MD au 31/12/2016 à 540,7 MD au 31/12/2017, soit une augmentation de 18,75%.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 7,38% à fin 2016 à 6,36% à fin 2017.



Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 73,31% à fin 2016 à 74,40% à fin 2017.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement au marché financier tunisien et aux crédits auprès des banques tunisiennes et étrangères.

Au 31/12/2017, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2016	Remboursement	Utilisation	2017
Emprunts Obligataires	140 015	-38 300	37 012	138 727
Emprunts Etrangers	51 726	-12 978	33 155	71 903
Emprunts locaux (MT)	129 408	-40 258	68 500	157 650
Certificats de Leasing	31 000	-135 000	140 000	36 000
Billet de Trésorerie	6 000	-79 000	92 000	19 000
Encours des emprunts	358 149	-305 535	370 667	423 280
Dettes rattachées	8 172	-8 172	10 199	10 199
Emprunts et dettes rattachés	366 321			433 479

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés de 43,990 MD en 2016 à 52,050 MD en 2017, soit une évolution de 8,060. Ils se répartissent comme suit :

	2017	2016
Intérêt de leasing	48 081	40 187
Autres Intérêts & produits de leasing	4 260	3 810
Produits divers	273	412
Total	52 614	44 409
Variation des produits réservés	-564	-419
Total des intérêts et produits de leasing	52 050	43 990

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 23,236 MD en 2016 à 27,898 MD en 2017, soit une augmentation de 20,06%.

Le produit net est passé de 22,193 MD en 2016 à 25,684 MD en 2017, soit une augmentation de 15,73%. Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2017	2016
Intérêts et produits de leasing (avant var ^o des agios)	52 614	44 409
Intérêts & charges assimilés	-27 898	-23 236
Produits des placements	1 279	1 139
Autres Produits	253	300
PRODUIT NET	26 248	22 612
Variation des produits réservés	-564	-419
PRODUIT NET (après produits réservés)	25 684	22 193



Les charges d'exploitation sont passées de 6,967 MD en 2016 à 7,942 MD en 2017, soit une augmentation de 14%. En effet, les autres charges d'exploitation sont passées de 2,016 MD en 2016 à 2,250 MD en 2017, soit une augmentation de 0,234 MD (11,6%). Cette augmentation est expliquée essentiellement par l'augmentation des honoraires respectifs des commissaires aux comptes, de l'agence de notation Fitch Rating et de notre partenaire assurant le télé-recouvrement auprès de nos clients.

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est passé de 31,4% à fin 2016 à 30,9% à fin 2017.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 3,844 MD en 2016 à 3,009 MD en 2017. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	(en milliers de dinars)	2017	2016
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle		5 147	5 850
Provision collective		673	234
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances		-2 804	-2 224
Encaissement sur créances radiées		-7	-16
Dotations nettes aux provisions		3 009	3 844

Le coût du risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 4,263 MD à fin 2016 à 3,573 MD à fin 2017, soit une baisse de 16,2%.

La CIL a retenu, conformément à la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, un montant de 3,195 MD au titre de la provision collective constituée à la fin de l'exercice 2017, contre 2,522 MDT à la fin de l'exercice 2016, soit une augmentation de 26,6%.

Le résultat net est passé de 8,853 MD au cours de l'année 2016 à 11,501 MD au cours de l'année 2017, soit une augmentation de 30%. En effet, la CIL a supporté un montant de 0,425 MD au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat pour l'année 2017.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	2013	2014	2015	2016	2017
Les mises en forces	172,8	199,8	207,8	229,3	310,6
Encours sur la clientèle	320	344,4	374,1	407,9	488,6
Les revenus de leasing	34	36,2	39,9	44,4	52,6
Les créances accrochées	27,0	29,6	32,3	33,6	34,4



Les provisions et les produits réservés	21,6	22,3	24,4	27,2	28,8
Ratio Créances Accrochées	7,5%	7,7%	7,7%	7,4%	6,36%
Ratio de couverture des créances accrochées par les provisions	71,8%	68%	68,3%	73,3%	74,40%
Les fonds propres	54	58,3	63,2	67,9	75,1
Les résultats nets	8,6	8,1	8,7	8,9	11,5
Créances Accrochées – Total provisions (A)	5	7,3	7,9	6,5	5,6
Risque Net (A) / Fonds propres	10%	12,4%	12,5%	9,5%	7,45%

H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le présent rapport reflète tous les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de son établissement. Par conséquent, il ne reflète pas les événements survenus postérieurs à cette date.

I- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2017	2018(*)	2019(*)	2020(*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	52 050	60 805	68 500	74 200
Intérêts et charges assimilées	-27 898	-33 425	-39 750	-44 500
Produits des placements	1 279	1 000	1 200	1 400
Autres produits d'exploitation	253	330	400	450
PRODUITS NETS	25 684	28 710	30 350	31 550



CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5 225	5 666	6 100	6 500
Dotations aux amortissements	467	566	600	600
Autres charges d'exploitation	2 250	2 594	2 800	3 000
Total des charges d'exploitation	7 942	8 826	9 500	10 100
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	17 742	19 885	20 850	21 450
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	3 009	3 150	3 400	3 600
Dotations nettes aux autres provisions	81	15	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 652	16 720	17 450	17 850
Autres gains ordinaires	246	50	50	50
Autres pertes ordinaires	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPÔT	14 898	16 770	17 500	17 900
Impôt sur les bénéfices	-2 972	-4 402	-5 250	-5 370
Contribution conjoncturelle	-425	-629	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	11 501	11 739	12 250	12 530

(*) Chiffres prévisionnels

J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2017 se présente comme suit :

	2017 (R)	2017 (P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	52 050	52 500	-450	Une partie est expliquée par la surestimation des intérêts de retard sur les règlements des loyers leasing
Intérêts et charges assimilées	-27 898	-28 800	902	Le recours important au crédit fournisseur.
Produits des placements	1 279	750	529	Une augmentation au niveau des produits provenant des fonds gérés
Autres produits d'exploitation	253	320	-67	Une légère baisse par rapport aux données prévisionnelles
PRODUITS NETS	25 684	24 770	914	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	5 225	5 150	75	Une maîtrise des charges de personnel
Dotations aux amortissements	467	480	-13	Ecart non significatif
Autres charges d'exploitation	2 250	2 220	30	Une légère augmentation par rapport aux données prévisionnelles
Total des charges d'exploitation	7 942	7 850	92	
RESULTAT D'EXPLOIT AVANT PROVISIONS	17 742	16 920	822	



Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	3 009	2 450	559	Cette augmentation est due à l'augmentation du risque de défaut de certains clients.
Dotations nettes aux autres provisions	81	0	81	Cette provision concerne le montant de la provision constaté sur un titre de participation.
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 652	14 470	182	
Autres gains ordinaires	246	102	144	Ecart non significatif
Autres pertes ordinaires	0	0	0	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	14 898	14 572	326	
Impôt sur les bénéfices	-2 972	-4 371	974	La baisse d'impôt est due au recours de la société à des dégrèvements financiers.
Contribution conjoncturelle	-425			
RESULTAT APRES IMPOT	11 501	10 201	1 300	

2017 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2016 en (mDt)

2017 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2016 en (mDt)

K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2017 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Par rapport au 31 décembre 2016, les états financiers au 31 décembre 2017 ne traduisent pas de changement de méthode de présentation au niveau du bilan, de l'état de résultat et du flux de trésorerie.

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2017, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.



B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Les portefeuilles titres de participation et immobilisés sont passés de 22 597 à fin 2015, à 27 933 à fin 2016 et à 27 404 à fin 2017.

Les acquisitions de participations se sont élevées au cours de 2017 à 2,122 MD, dont un montant de 2,100 MD a été souscrit dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers. Quant aux cessions de participations, elles se sont élevées à 2,651 MD.

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2017, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 803 767

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2017 à 4 803 767 droits vu que la société détient 196 233 titres de ses actions propres.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2017, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière –SICAF	1 001 266	20,03%	20,86%
Tunisian Travel Service	563 050	11,26%	11,73%
Bouaziz Habib	522 093	10,44%	10,88%
La Société Touristique OCEANA	443 999	8,88%	9,25%
TTS Financière	406 950	8,14%	8,48%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 août 1999, l'Assemblée Générale du 16 mai 2017 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2019.



- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2016	199 505	3 000 537
Achats de l'exercice	55	840
Cession de l'exercice	(3 327)	(52 685)
Complément d'apport		2 647
Solde au 31 décembre 2017	196 233	2 951 339

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

La revente de la CIL de ses propres actions a été faite en application de la résolution du Conseil d'administration du 16 MAI 2017, quand la valeur de l'action est supérieure au coût moyen de rachat. Ainsi, cette opération n'a pas d'effet particulier sur le cours boursier du titre.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2017, 4,08% des actions en circulation.

5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelable pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.



B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres et pour la durée qu'il détermine un Président Directeur Général. Il a pour mission de présider les réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Il a en outre la responsabilité de la direction générale de la société.

Le conseil peut, pour assister le Président Directeur Général lui adjoindre, soit un de ses membres soit un mandataire choisi en hors des administrateurs.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans le cadre de l'objet de la société, à l'exception des seuls actes et opérations réservés à l'Assemblée Générale par les lois et les statuts, et ce pour représenter, gérer, diriger la société, en être garant et la développer.

L'actuel conseil est composé comme suit :

❖ **Président**

- Mr Mohamed BRIGUI

❖ **Membres**

- Mme. Héla BRIGUI HAMIDA, représentante de la société S.G.F
- Mr. Raouf NEGRA, représentant de la société T.T.S.
- Mr. Habib BOUAZIZ
- Mr. Sofien HAJ TAIEB
- Mr. Skander KAMOUN
- Mr. Chokri BEN AYED
- Mr. Mustapha BEN HTIRA

La société est dirigée, par une Direction Générale composée comme suit :

❖ **Président Directeur Général**

- Mr Mohamed BRIGUI

❖ **Directeur Général Adjoint**

- Mr Salah SOUKI

C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

La société est dotée des comités suivants :

❶ **Un comité d'audit**

❖ **Président**

- Mr Mustapha BEN HATIRA

❖ **Membres**

- Mr Raouf NEGRA
- Mme Héla BRIGUI HAMIDA



Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle, etc.

② Un comité des risques

Composé de :

- ❖ **Président**
 - Mr. Chokri BEN AYED
- ❖ **Membres**
 - Mr. Habib BOUAZIZ
 - Mr. Skander KAMOUN

Ce comité assure la surveillance de tous les risques auxquels la société est exposée ainsi que le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

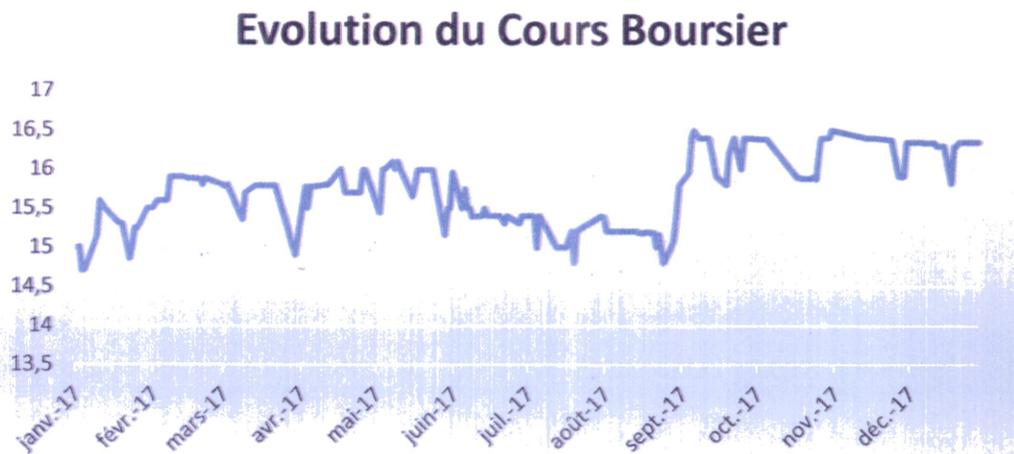
⑥- LE TITRE EN BOURSE

La valeur du titre CIL s'est améliorée au cours de l'exercice 2017. Le plus haut cours de l'année s'élève à 16,5 DT et le plus bas cours s'élève à 14,7 DT contre 14,25 DT au cours de 2016. Le cours de clôture à fin décembre 2017 s'élève à 16,35 DT contre 15 DT à fin décembre 2016.

Par ailleurs, les quantités annuelles échangées sont passées de 133 826 titres pour une valeur de 2 069 mD au cours de l'année 2016 à 352 891 titres pour une valeur de 5 540 mD au cours de l'année 2017.

La capitalisation boursière est passée ainsi de 66,950 MD à fin 2014 à 74,250 MD à fin 2015, à 75 MD à fin 2016 et à 81,75 MD à fin 2017.

L'évolution du cours boursier de l'action CIL se présente comme suit :





7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 17.966.664 DT, soit :

RESULTAT NET 2016		11 501 435
Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	20 941	
Réserves de réinvestissements devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	2.246.330	
Total Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)		2.267.271
Report à nouveau (soumis à la R/S)	10.162.991	
Réserves reclassées (soumis à la R/S)	404.967	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		10.567.958
TOTAL		24.336.664
Réserves pour réinvestissements exonérés		-6.370.000
SOLDE A AFFECTER		17.966.664

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	25 000 000	2 500 000	20 441 840	1 656 206	3 456 294	(2 841 643)	0	8 128 100	58 340 791
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 15 mai 2015"			4 290 000	300 000	3 538 100			(8 128 100)	
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 15 mai 2015"			(2 279 060)		2 279 060				
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(3 750 000)				(3 750 000)
Rachat d'actions propres						(158 600)			(158 600)
Encaissement dividendes sur actions propres					145 722				145 722
Prélèvements sur fonds social				(83 470)					(83 470)
Résultat net de l'exercice 2015								8 722 616	8 722 616
Solde au 31 décembre 2015	25 000 000	2 500 000	22 452 780	1 872 736	5 669 176	(3 000 244)	0	8 722 616	63 217 068
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19 mai 2016"			4 659 000	300 000	3 763 616			(8 722 616)	
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19 mai 2016"			(1 944 010)		1 944 010				
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres						(51 766)			(51 766)
Cession d'actions propres						51 473	4 320		55 793
Encaissement dividendes sur actions propres					167 389				167 389
Prélèvements sur fonds social				(122 528)					(122 528)
Résultat net de l'exercice 2016								8 853 403	8 853 403
Solde au 31 décembre 2016	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	(3 000 537)	4 320	8 853 403	67 869 355
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 mai 2017"			5 150 000	400 000	3 303 403			(8 853 403)	
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 mai 2017"			(3 669 540)		3 669 540				
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016					(4 250 000)				(4 250 000)
Rachat d'actions propres						(840)			(840)
Cession d'actions propres						50 038	2 647		52 685
Encaissement dividendes sur actions propres					166 798				166 798
Prélèvements sur fonds social				(167 371)					(167 371)
Résultat net de l'exercice 2017								11 501 435	11 501 435
Solde au 31 décembre 2017	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 282 836	10 183 932	(2 951 339)	6 967	11 501 435	75 172 065



9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

❖ **DELTA CONSULT**

Immeuble Saadi - Tour CD - 2ème étage - Appartements 7 & 8 - El Menzah 4 - 1082 – Tunis

❖ **HORWATH ACF**

Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le nom du commissaire aux comptes proposé pour l'audit des comptes individuels des exercices 2018, 2019 et 2020, suite à l'expiration du mandat du commissaire aux comptes « **Delta Consult** » se présente comme suit :

Cabinet d'audit	Signataire
1. FINOR	Mustapha MEDHIOUB

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est passé de 91 personnes en 2016 à 92 personnes en 2017, réparti comme suit :

	2016	Départs	Recrutements	2017
Cadres	73	1	3	75
Agents d'exécution	16	1	0	15
Agents de service	2	0	0	2
TOTAL	91	3	2	92

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.



- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ceci à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ⇒ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ⇒ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ⇒ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ⇒ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ⇒ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ⇒ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi des crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a amélioré en 2017 son outil de Scoring en l'intégrant au niveau des habilitations et la définition des pouvoirs décisionnels. Cet outil servira pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative aux octrois de crédit



et permettra à la CIL l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM. Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la maîtrise de ses risques opérationnels, la CIL a procédé à l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA », visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face les chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités. A ce titre, le document définitif du « PCA » a été livré et approuvé en 2013 et l'implémentation du Plan Système Informatique « PSI » a été finalisée en 2014 à travers l'acquisition du matériel nécessaire et la mise en place de la nouvelle architecture informatique.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

